
H-France Review Vol. 24 (February 2024), No. 21

Régis Coursin, *Jacques-Pierre Brissot: Sociologie historique d'une entrée en révolution*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2023. 356 pp. Notes, references, and index. €28.00 (pb). ISBN 9782753587052; €13.99 (epub). ISBN 9782753592025. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.pur.192223> (open access).

Réponse de Régis Coursin, Université du Québec à Chicoutimi.

Cet ouvrage propose de faire l'« entrée en révolution » de Jacques-Pierre Brissot (1754-1789) en prenant appui sur plusieurs modalités et strates de compréhension. La première est d'abord historiographique. L'objectif est d'apporter un nouvel éclairage sur sa vie, son enfance, ses milieux, ses fréquentations et ses réseaux, ses pérégrinations et ses prises de position (littéraires, philosophiques, judiciaires, sociales, économiques, politiques). La deuxième est psychosociologique. À travers ses papiers et ses correspondances, ses ouvrages et ses mémoires, il s'agissait de faire la lumière sur ses valeurs, ses aspirations et ses désirs, ses déceptions et ses frustrations. La troisième est sociologique : Brissot devient une « sonde d'exploration sociale » qui nous permet de penser une époque au prisme des rapports et des milieux sociaux, des valeurs et des normes sociales qui nous montrent en situation les processus de structuration et de déstructuration à l'œuvre dans la société d'ordres de la France de la seconde moitié du 18^e siècle (p. 19).

Jamais nous n'avons voulu saisir ces différents points de vue isolément. L'enjeu était de les articuler afin de comprendre Brissot « en globalité », de restituer les processus structurants, tant individuels, groupaux que sociétaux, à travers des concepts clés (p. 9). Ce qui explique pourquoi la première partie, surtout factuelle et chronologique, est aussi conceptuelle et psychosociologique, de même que les deux suivantes sont exégétiques et théoriques à travers une reconstruction interprétative des faits et de la réalité vécue, pensée et désirée par Brissot.

Pour aller droit à l'essentiel, voici, sur le fond, nos conclusions. Si Brissot est le fils d'un traiteur, l'image qu'il a de lui-même ne correspond pas à son appartenance sociale d'origine, lui qui est né dans la classe des artisans. Fort de son éducation, et faisant l'épreuve de sa noblesse par ses talents et sa vertu, il prétend aux mérites et aux honneurs littéraires. Il n'est plus un homme du peuple. Brissot se considère comme un « noble d'esprit », chirurgien de la « noblesse vertueuse », qui vit à la fois comme idée de l'authentique noblesse et groupe social inter-ordres en formation qui se constitue en opposition à la vieille « noblesse atavique » (pp. 51-77). Il part en 1774 à Paris pour gagner ses honneurs, cette ville qu'il perçoit comme « un théâtre digne » de lui.

Mais, à défaut d'être le lieu de sa consécration, Paris est celui de sa désillusion. Cette haute image qu'il a de lui-même ne concorde pas avec celle que lui renvoient ses pairs illustres. Aspirant philosophe, son désir d'être reconnu pour ce qu'il est dans la République des Lettres est éconduit. Il fait l'expérience du rejet et du mépris, lui, le vulgaire littéraire ; vulgaire par sa naissance, par ses fréquentations et par ses coups de sang littéraire. Il s'en prend directement aux patriciens de la littérature, académiciens en premier lieu, qui ont à ses yeux trahi la profession de foi philosophique en se taillant une place dans le Parnasse littéraire tout en la lui refusant, comme d'autres de ses frères maudits. Nous y avons vu les traits d'une « frustration relative », à l'origine de sa haine de l'aristocrate, figure type du privilégié (pp. 185-191). Contre toute attente, Brissot fait, par le biais du monde littéraire de la France d'Ancien Régime, l'expérience de la ligne de fracture divisant la société et ses mondes en deux ordres distincts, justifiant un régime des places et des grâces fondé sur une racisation des rapports sociaux autour du préjugé de la naissance. En portant un œil attentif, il nous a semblé que cette « barrière insurmontable » vécue et décrite par Brissot nous permette de rendre compte de l'existence d'une ligne de fracture plus large structurant la société française d'Ancien Régime (p. 171). C'est ce que nous avons souhaité décrire et comprendre à travers le concept d'axe archétypique.

Brissot n'était pas le seul à rester au seuil des honneurs. À côté de ses compagnons de route, dont Linguet et Marat, il fait partie d'une frange victime de « méplacement ». Sont « méplacés » ceux qui ont le sentiment de ne pas occuper une place qui leur est due, en accord avec leur (noble) mérite. Subjectivement, cette frange sera pour Brissot le terreau de sa résolution identitaire. Sa frustration envers le despotisme se catalyse en empathie pour ses frères maudits, puis pour tous les opprimés. Brissot se fait observateur de la souffrance et associe son malheur avec une « constellation des opprimés », victime tout comme lui du despotisme monarchique.

À cette prise de conscience succède le temps de l'action. Brissot évolue dans une « communauté praxique » dans laquelle il peut initier une transformation de soi et de la société. Celle-ci est une communauté dans laquelle entamer une réforme intérieure et spirituelle, une réforme publique et politique qui prend à la fois la nation et le monde pour terrain. Cette réforme n'est pas linéaire, mais processuelle et globale, car ontologique. Nous voulons en cela souligner que l'enjeu pour Brissot est téléologiquement praxéologique, et non instrumental (ce que Weber appelle la « rationalité téléologique ») ; ce qui veut dire que, pour se transformer, Brissot mobilise simultanément plusieurs modalités de réforme, bien qu'il puisse se concentrer sur une modalité en particulier à un moment donné.

Cet ouvrage s'appuie sur l'étude exhaustive du fonds Brissot des Archives nationales de France et sur la lecture de l'ensemble de ses écrits publics avant 1789. Nous avons pris soin d'articuler ces deux types de sources pour comprendre les intrications et contradictions entre ses discours publics et ses discussions et correspondances privées. Nous aurions pu aller plus loin encore, et opter pour une analyse lexicométrique en vue de dresser une cartographie des particularités lexicales de Brissot. Ceci est une des nombreuses limites propres à nos choix méthodologiques.

Nous ne prétendons pas brosser un portrait « total » de Brissot. L'approche « globale » que nous avons suivie exige de poser des cadrages et de les expliciter. Nous nous sommes proposé de faire une « sociologie historique globale » (pp. 17-19). Tel est notre cadre d'analyse. Il est aisé d'identifier faiblesses ou carences en pensant au-delà ou à côté de ce cadre. Nous comprenons qu'un intérêt de la connaissance a tendance à produire un effet de loupe. Nous comprenons également qu'un historien n'accorde pas les mêmes faveurs qu'un sociologue à la théorisation

d'un vécu et d'un phénomène social. Mais tel est un des nombreux corollaires de notre perspective. Maintenant que l'effet de parallaxe a été rappelé, revenons-en aux faits.

Pour ce qui est de l'importance du Palais-Royal dans la carrière de Brissot, qu'il fréquente de près à partir de 1786, il faut rappeler deux choses. Le cercle du duc d'Orléans est pour lui une ressource indéniable depuis au moins 1782. En effet, deux personnes lui assurent ses entrées : son nouveau mentor, Edme Mentelle, et sa nouvelle amante, Félicité Dupont. Il a bénéficié de l'influence du Palais-Royal en 1783 pour obtenir un privilège pour son *Journal du Lycée*, l'été 1784 pour sortir de la Bastille, probablement quelques mois plus tard pour régler ses différends avec le créancier de son *Lycée* de Londres, deux ans plus tard pour obtenir une place dans la chancellerie d'Orléans, et, directement ou indirectement, pour étoffer son réseau relationnel. Doit-on le considérer comme une pierre angulaire dans sa carrière de révolutionnaire ? Cette question est hors de notre propos. Nous nous intéressons uniquement à comprendre l'entrée de Brissot en révolution. Notre intention n'a jamais été de déterminer causalement ce qui lui a permis de mener une carrière de révolutionnaire, mais d'analyser au long court sa trajectoire de personnage dissident dans la France monarchique.

Nous pouvons en revanche soutenir une chose : sa relation avec le Palais-Royal fut essentiellement instrumentale. Du moins, à écouter Brissot. Non en 1792-1793 à travers ses écrits publics, mais en 1782 et 1788 à travers ses correspondances privées : en 1782, il garde en tête d'occuper un état, « surtout dans la maison de Chartres [...], pour la dernière extrémité, lorsque j'aurai tenté tous les projets avec lesquels je puis concilier mon goût pour l'indépendance et pour l'étude » (pp. 111-112), et, en janvier 1788, lorsqu'il déclare dans une lettre adressée à Mirabeau qu'il « quitte avec joie [la Chancellerie d'Orléans] pour retourner à mon indépendance » (p. 121). Bien qu'il ne nous faille jamais prendre des mots sur parole et toujours les interpréter avec prudence, ceux prononcés par Brissot ne sont aucunement motivés, du moins pas à ces moments-là, par le désir de se laver de tout soupçon. Plus encore, prononcés à six années d'intervalle, ils sont l'un l'autre tout à fait cohérents. Qu'il veuille dresser de lui le portrait d'un homme guidé par sa profession de foi philosophique, nous le concevons aisément. L'enjeu est cependant dans le fait de savoir s'il croit viscéralement en ce portrait, ou si ce portrait sert à faire croire. Autrement dit, cette cohérence du discours puise-t-elle dans une idée qu'il se fait de lui-même ou dans l'image qu'il veut imposer aux autres ? Impossible de trancher définitivement la question. Ceci ne nous empêche pas néanmoins d'être convaincus que Brissot avait une haute idée de la philosophie, et, voulant incarner l'image de l'homme vertueux qu'il voulait être, il avait toujours à cœur de faire correspondre ses faits et gestes avec ses idées, bien que la réalité puisse parfois imposer certains détours.

Pour ce qui est de l'implication de Brissot dans le parti patriotique, et plus largement dans le milieu des aristocrates réformateurs autour de la maison d'Orléans, nous pouvons observer qu'il a conseillé le marquis du Crest, alors chancelier du duc d'Orléans, dans ses manœuvres pour créer un parti constitutionnel et en faire un pilier de l'opposition au Parlement ; qu'il évolue en compagnie des principaux membres de la Société des Trente, berceau du parti patriotique, dans laquelle on retrouve bon nombre de ses amis ou récurrentes fréquentations (dont Clavière, Bergasse, Mirabeau, Garat, Condorcet, La Fayette, Sieyès) ; qu'il avait auparavant côtoyé bon nombre d'entre eux à plusieurs reprises, notamment durant les réunions magnétiques du salon Kornmann ; personnes qu'il retrouve d'ailleurs dans le cadre des rencontres de la Société des Amis des Noirs, dont il est le co-fondateur avec son acolyte Étienne Clavière.

Ces quelques exemples nous montrent un moment de la trajectoire du réformateur radical que fut Brissot, dans laquelle l'homme empreint d'esprit public qu'il était (esprit qu'il définit comme « celui qui ne détache jamais son intérêt de celui de ses semblables »), a utilisé les milieux de sociabilités des aristocrates réformateurs et leurs réseaux d'influence pour mener la réforme multiscalaire de la nation française par le haut, sans pour autant être de connivence avec l'esprit, les usages, les institutions du régime monarchique.[1] En d'autres termes, et pour le rappeler, son association avec le cercle du duc d'Orléans lui permit de gagner quelque argent pour nourrir sa famille et d'œuvrer par son biais à la réalisation de son agenda réformiste. Nous ne pensons pas que Brissot ait transigé avec son esprit patriotique, du moins pas dans ce cas-ci.

Son esprit public ou patriotique est indissociable de sa conception de la vertu, soit la qualité d'une personne à faire le bien, guidée par l'amour de soi et des autres. Parmi ses vertus, Brissot compte la probité, l'honnêteté, la simplicité, la modestie, la tempérance et la bienveillance. Son modèle de vertu est l'« homme à principes », soit celui qui encourage l'émulation civique. Cet « homme à principes » est un modèle d'intégrité parce qu'il « est un dans ses discours comme dans ses actions ; il écrit comme il pense, comme il agit ».[2] Ce modèle patriotique se retrouve selon lui chez les grands hommes de la Rome et de la Grèce antique, et, désormais, dans les nouveaux États-Unis d'Amérique. Le patriote est à la fois philosophe et républicain ; philosophe, parce qu'il est éclairé et éclaire en retour l'opinion publique ; républicain, parce qu'il agit sur la société et ses institutions animé par un sens du bien public.

Ce type de vertu innervé les valeurs d'un groupe social d'un genre nouveau. Il relève l'existence d'une noblesse axiologique que nous avons qualifiée de « vertueuse », et que nous pourrions appeler, pour clarifier notre propos, de « noblesse à talents ». Elle est convaincue que le mérite dépend des talents et de la vertu. C'est en faisant preuve de son mérite qu'un homme s'ennoblit et ennoblit ses semblables, et qu'il parvient aux honneurs. Seul le mérite peut ainsi légitimement introduire des distinctions. Ce type de noblesse nous montre un groupe social uni en valeur dans lequel se retrouvent des personnes appartenant à des ordres disparates, aristocrates libéraux et élites intermédiaires.[3] Son vis-à-vis est la « noblesse atavique ». Celle-ci revendique une supériorité sociale sur son mérite, qui repose quant à lui sur la naissance et la vertu. La naissance est la qualité de la lignée, la vertu une condition (de ne pas déroger) qui se conforme à la qualité.[4] L'honneur est en cela une marque distinctive de la naissance.[5] Deux vertus pour deux mérites, deux mérites pour deux élites opposées autour de deux conditions irréconciliables : le talent ou la naissance.

Brissot, en tant que « noble vertueux » (ou « noble à talents »), revendique une autre modalité de distribution des honneurs. Choses notables : non seulement il n'est pas le seul à avancer de telles revendications, loin de là, mais celles-ci révolutionnent les valeurs cardinales de la société monarchique que sont le mérite et l'honneur pour restructurer la société d'ordres, et même, sous sa forme la plus radicale, restructurer la société de fond en comble et paver la voie au régime républicain. Brissot était un de ces réformateurs radicaux, même si la vie, dans sa contingence et ses impératifs, l'avait poussée à suivre une voie moins noble à ses yeux en acceptant de rentrer dans la chancellerie d'Orléans (quoique la place de l'homme vertueux et du bon patriote est toujours du côté « du parti de l'opposition »).[6] Cette vertu dans l'opposition l'encourageait à s'allier temporairement aux aristocrates libéraux, mais aussi à recouvrer son indépendance pour mieux y correspondre, et poursuivre sa propre voie dans son opposition au despotisme monarchique.

NOTES

[1] “Sur l’esprit public. Discours tenu à la société philanthropique d’Orléans, en novembre 1786,” AN 446 AP/4 dossier 1.

[2] Jacques-Pierre Brissot de Warville, *Journal du Lycée de Londres* 2, no. 5 (1784): 307.

[3] John Shovlin, *Political Economy of Virtue. Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution* (Ithaca: Cornell University Press, 2007).

[4] Roland Mousnier, “Les concepts d’ordres, d’états, de ‘fidélité’ et de ‘monarchie absolue’ en France de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle,” *Revue historique* 247, no. 2 (1972): 297.

[5] Guy Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII^e siècle. De la féodalité aux Lumières* (Bruxelles: Éditions Complexes, 1984), p. 40.

[6] Jacques-Pierre Brissot de Warville, *Seconde lettre d’un défenseur du peuple* (Dublin, 1785), pp. 22-23.

Régis Coursin
Université du Québec à Chicoutimi
Regis_Coursin@uqac.ca

Copyright © 2024 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172